



Téléphone 05 6211 56 60

Télécopie 05 6211 56 61

0312843X-gest@ac-toulouse.fr

Collège de Labarthe 1047 route du Plantaurel 31860 Labarthe sur Lèze

## Entretien du matériel de cuisine et chambres froides.

Demande de proposition de contrat d'entretien

<u>OBJET</u>: Maintenance préventive et curative (main d'œuvre et déplacement inclus) des équipements frigorifiques, de cuisson et de laverie du Collège Pierre Mendes France de Labarthe sur Lèze. Les installations faisant l'objet du contrat sont définies en annexe 1.

<u>DUREE</u>: Le contrat est établi pour une durée de deux ans à compter du 26/08/19 jusqu'au 25/08/21, reconductible un an. Après trois ans le contrat arrivera automatiquement à expiration.

## **CONDITIONS:**

Un planning précis des dates de visites de maintenance devra être proposé en début de contrat, une fiche par appareil devra être tenue par le prestataire en y notant les interventions effectuées ; ces fiches resteront à disposition du responsable de cuisine de l'établissement.

Après chaque visite de maintenance préventive un rapport précis devra être fourni donnant toutes les informations nécessaires à l'exploitant et listant les interventions principales d'entretien effectuées.

Une intervention est à prévoir en juillet avant la fermeture du collège pour l'arrêt des groupes froids, une autre intervention est à prévoir la dernière semaine d'août pour la remise en marche de ces installations.

## **DEPANNAGES**

Pour la maintenance curative, les candidats devront donner toutes les informations de base (délai maximum d'intervention).

A la fin de chaque intervention, le technicien devra faire signer une fiche d'intervention en mentionnant les travaux effectués, il indique notamment sur cette fiche la liste des travaux et le changement des pièces à prévoir. Le prestataire devra établir un devis soumis à l'approbation du client.

Les cuisines pourront être visitées du 29 mai au 5 juin de 08H00 à 11H00 Sur rendez-vous auprès de Mme Talbi (Adjoint-gestionnaire) au 05 62 11 56 60 (Mel : 0312843x-gest@ac-toulouse.fr)

## **DOCUMENTS A FOURNIR**

A l'appui de la proposition de contrat qui doit être parvenue au **plus tard, le 20/06/19** par voie postale, un dossier complet comprenant les pièces suivantes qui concernent les garanties techniques et financières, références professionnelles devra être produit :

- Si le candidat est en redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- proposition de contrat identifiant clairement les différentes prestations avec coût global ; coût annexes .
- La liste des matériels jointe en annexe signée du candidat.

